

CONVOCATION

Assemblée régionale de l'URAASS Auvergne-Rhône-Alpes

Mercredi 22 novembre 2023 – de 14h00 à 16h30

Lieu :

Salle des Conférences – L'Escale Lyonnaise – 100 rue de Créqui – 69006 Lyon

Cher(e) Membre,

J'ai le plaisir de vous adresser la convocation à notre prochaine Assemblée régionale qui aura lieu le mercredi 22 novembre prochain, après-midi.

Dans la mesure où elle fera suite à une conférence-débat qui se tient à proximité, le 22 novembre au matin, nous aurons le plaisir de vous accueillir au 100 rue de Créqui **dès 13h** pour un **buffet convivial**.

Notre Assemblée régionale aura pour ordre du jour :

1. Vos actualités
2. Adoption du Procès-verbal de l'Assemblée régionale du 25 avril 2023
3. Plan d'action & budget prévisionnel 2024 : présentation & débat
4. Plan stratégique 2023 – 2026 de France Assos Santé : définir ensemble nos espaces de partage d'expérience et de pratique (atelier)
5. Vers une nouvelle organisation territoriale de France Assos Santé Auvergne-Rhône-Alpes ?
6. Questions diverses

Les documents suivants sont consultables en ligne sur : <https://auvergne-rhone-alpes.france-assos-sante.org/2023/10/16/assemblee-regionale-22-novembre-2023/>

- PV de l'assemblée régionale du 24 avril 2023 (prochainement disponible)
- Projet de résolutions
- Projet de Plan d'action & Budget 2024
- Plan stratégique 2023-2026 & compte-rendu du Séminaire régional du 26 juin 2023
- Pouvoir

Seules les associations présentes ou représentées pourront prendre part au vote, c'est pourquoi nous vous remercions de nous confirmer votre présence par mail (à auvergne-rhone-alpes@france-assos-sante.org).

Si, en tant que représentant légal ou régional de votre association (contact indiqué dans le bulletin d'adhésion), vous ne pouvez assister à cette assemblée régionale, nous vous invitons à vous faire représenter par un mandataire. Vous trouverez à cet effet un « pouvoir » en pièce jointe que vous voudrez bien, après l'avoir complété et signé, remettre à votre mandataire ou retourner à notre siège régional (par mail – auvergne-rhone-alpes@france-assos-sante.org - ou courrier : 129, rue de Créqui, 69006 Lyon).

A noter que chaque membre ne peut détenir, en dehors de son droit de vote, plus d'un seul pouvoir formellement donné par un membre non présent.

L'équipe de France Assos Santé Auvergne-Rhône-Alpes, se tient à votre disposition pour répondre à vos éventuelles questions sur cette prochaine échéance.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations les meilleures.

Le 16 octobre 2023

France Assos Santé Auvergne-Rhône-Alpes
La Présidente



Jeanine LESAGE